



Direction de la communication
Tél. : 05 59 46 60 40
Courriel : communication@bayonne.fr

Le 13 novembre 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PASSERELLE DU VIADUC FERROVIAIRE

LANCEMENT DU CHANTIER DE FRANCHISSEMENT DE L'ADOUR PAR LES CIRCULATIONS DOUCES

Le chantier de raccordement des circulations douces aux extrémités de la passerelle du viaduc ferroviaire sur l'Adour est officiellement lancé le 13 novembre 2014.

En même temps que la démolition et reconstruction de son viaduc ferroviaire, et dans l'optique de répondre aux besoins de franchissement de l'Adour par les circulations douces, RFF a construit et financé **une passerelle de 2,50 m pour piétons et vélos** sur le côté aval du viaduc. Cette passerelle est séparée de la voie ferrée par un écran acoustique.

La Ville de Bayonne doit maintenant raccorder cette passerelle aux voies existant aux deux extrémités afin d'assurer la continuité piétonne – et celle des personnes à mobilité réduite - et cyclable. La passerelle constitue un **tronçon de la Vélodyssée**, (eurovéloroute n° 1) qui arrive du Boucau, emprunte le quai Ferdinand de Lesseps, le quai Amiral Bergeret, traverse l'Adour par cette passerelle et rejoint Anglet en longeant l'Adour sur sa rive gauche.

La Ville de Bayonne a confié fin 2009 la maîtrise d'œuvre de cet aménagement à l'architecte M. Martiquet. Le coût prévisionnel des travaux s'élève à **710 000 € H.T.**

L'aménagement rive gauche

Le raccordement au quai Capitaine Resplandy sera assuré par un ascenseur – qui permettra le passage de vélos - et un escalier qui seront construits à l'aval de la culée du pont (partie située sur la rive destinée à supporter le poids du tablier).

Le raccordement à la rue Gustave Eiffel (dont le débouché nord a été supprimé lors de la démolition du pont routier en mars 2013) sera assuré par une rampe.



L'aménagement rive droite

Le raccordement au quai Amiral Bergeret sera assuré par un escalier tandis que celui au boulevard d'Alsace-Lorraine s'effectuera par des rampes et des escaliers (à l'emplacement de l'ancien talus et de la voie routière) permettant une accessibilité des personnes à mobilité réduite conformément à la réglementation en vigueur.



Le planning prévisionnel de réalisation

Les travaux de raccordement auront lieu quasi simultanément rive gauche et rive droite., de maintenant jusqu'à **fin février 2015** (avec une interruption du 19 décembre 2014 au 5 janvier 2015).

Ils seront suivis courant mars par des travaux de voirie et de trottoir sur l'avenue Capitaine Resplandy et le boulevard d'Alsace-Lorraine, dont la largeur a été doublée au droit de l'ouvrage de franchissement par la voie ferrée.